

**FONDS DE CONCOURS CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS
PEISEY-NANCROIX**

L'an deux mil vingt-six le 25 février, le Conseil communautaire dûment convoqué le onze février, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), FAGGIANELLI Evelyne.

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, PAVIET Rose
MM. DUC Jacques, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27	Présents : 17	Absents : 10	dont pouvoir : 1
------------------	---------------	--------------	------------------

Date de publication : 27 février 2026 au 27 avril 2026

Le Président rappelle au conseil que lors de la mise en place de conteneurs semi-enterrés, il est convenu avec les communes membres que la Communauté de communes se charge de la réalisation des opérations et que le coût HT de celles-ci (fourniture et pose) est pris en charge à parts égales entre la Communauté de communes Les Versants d'Aime et la commune concernée.

Pour la commune de Peisey-Nancroix, une grappe de conteneurs semi-enterrés a été modifiée en 2025 à Plan Peisey.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses engagées.

Prestation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Participation Peisey-Nancroix 50% HT	Participation Versants d'Aime 50% HT + TVA
Fourniture CSE complet COVA : 50% HT+ TVA Peisey : 50 % HT	4 421,21 €	5 305,45 €	2 210,61 €	3 094,85 €
Pose CSE complet COVA : 50% HT+ TVA Peisey : 50 % HT	1 938,50 €	2 326,20 €	969,25 €	1 356,95 €
Total	6 359,71 €	7 631,65 €	3 179,86 €	4 451,80 €

La Communauté de communes Les Versants d'Aime adressera un titre de recettes de **3 179,86 €** comme fonds de concours pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés sur la commune de Peisey-Nancroix en 2025.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 18
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 18
- nombre de votes « pour » : 18
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

AUTORISE le fonds de concours pour la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur la commune de Peisey-Nancroix.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 25 FÉVRIER 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI
LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX